



MASTER ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION (M2E) CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

Devenez conseiller principal d'éducation

Dès la rentrée 2026, le **Master enseignement et éducation (M2E)** accompagne les lauréats des concours de l'éducation nationale et futurs professeurs et conseillers principaux d'éducation. Au cœur de ce cursus, la mention « **Conseiller principal d'éducation** » prépare spécifiquement les lauréats du concours de **CPE** à l'exercice en **collège et lycée**, en tant qu'acteurs clés de la **vie scolaire** et du **climat éducatif**. L'ensemble du parcours vise à construire une identité professionnelle fondée sur la gestion éducative, la prévention, l'accompagnement des élèves et la co-construction du cadre scolaire, dans une logique de collaboration avec toute la communauté éducative.

Résumé de la formation

Nature : Diplôme national

Durées des études : 2 ans (M1 et M2)

Lieux de formation : Campus Batignolles et Molitor de l'INSPÉ de Paris et sites des universités partenaires

ECTS : 120

Stage : 12 semaines d'observation et de pratique accompagnée en M1 et en alternance à 50% en M2

Rémunération : 1 400 € nets/mois en M1 et 1 800 € nets/mois en M2

Modalités d'admission : Être lauréat du concours de recrutement des CPE

Débouché : Conseiller principal d'éducation

L'INSPÉ de l'académie de Paris

L'INSPÉ accueille les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation et participe à la formation tout au long de la vie des personnels d'enseignement et d'éducation de l'académie de Paris.

Composante de **Sorbonne Université**, rattaché à la faculté des Lettres, l'INSPÉ assure ses missions en partenariat avec les universités **Sorbonne Nouvelle**, **Paris 1 Panthéon-Sorbonne**, **Paris Cité** et l'**Institut national des langues et civilisations orientales**, ainsi que les services académiques et les établissements scolaires des académies de Paris, de Créteil et de Versailles.



Contenu des enseignements

BLOC 1

50 ECTS et 443 heures

Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages

Ce bloc est centré sur les missions cœur du métier : organisation de la vie scolaire, encadrement des élèves, régulation des comportements, médiation, prévention du décrochage et des violences, et construction d'un climat scolaire positif. Il développe les capacités à encadrer les équipes de vie scolaire et à piloter des actions éducatives.

BLOC 2

15 ECTS et 135 heures

Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous

Ce bloc est consacré à l'adaptation aux contextes éducatifs et à la diversité des élèves : inclusion, égalité filles-garçons, besoins éducatifs particuliers, enjeux sociaux et écologiques. Il prépare les CPE à une posture inclusive et différenciée.

BLOC 3

10 ECTS et 92 heures

Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation nationale

Ce bloc ancre le futur CPE dans les valeurs et principes du service public : laïcité et valeurs de la République, éthique professionnelle, responsabilité éducative, connaissance des cadres juridiques et partenariats interinstitutionnels (santé, justice, sécurité, etc.).

BLOC 4

12 ECTS et 120 heures

S'engager dans une démarche de développement professionnel

Ce bloc développe une posture réflexive et de formation continue : analyse de pratiques, mobilisation de recherches en éducation, travail coopératif, maîtrise du numérique éducatif (CRCN-Édu).

TOTAL (hors stages) : 120 ECTS et 780 Heures

Modalités d'admission

L'admission en Master M2E est conditionnée par la **réussite du concours de recrutement** de CPE.

L'accès à la formation à l'INSPÉ de l'académie de Paris ne sera pas ouvert aux candidats n'étant pas lauréats du concours, quel que soit leur parcours antérieur en licence. Une formation universitaire dédiée leur sera ouverte pour se préparer spécifiquement aux épreuves du concours de recrutement de CPE.

Equipe pédagogique

La formation est assurée par une équipe pluridisciplinaire composée :

- **d'enseignants et enseignants-chercheurs de l'INSPÉ et des universités partenaires**
- **de professeurs de l'académie de Paris**
- **d'intervenants des associations partenaires de l'école**

Ces équipes vous accompagneront tout au long de votre parcours, tant dans l'acquisition des connaissances que dans la préparation des stages et l'orientation professionnelle.

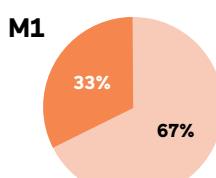
Stage

Les étudiants en master M2E, titulaires des concours de l'enseignement, profitent d'un statut particulier leur donnant droit à une rémunération :

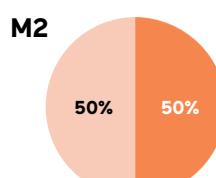
- En **M1**, en tant qu'élève fonctionnaire, leur rémunération est d'environ **1 400 € nets/mois**
- En **M2**, en tant que fonctionnaire stagiaire, leur rémunération est d'environ **1 800 € nets/mois**

À l'issue de la formation initiale, les étudiants diplômés d'un master seront titularisés dans leur corps de recrutement. À leur titularisation, les lauréats ayant suivi ces deux années de formation **s'engageront à servir pendant 4 ans dans la fonction publique**.

Quelle répartition entre enseignements et stages ?



● Enseignements (530 h)
● Stages d'observation et de pratique accompagnée dans les classes (un tiers du temps soit l'équivalent de douze semaines)



● Enseignements (250 h)
● Stage en responsabilité à mi-temps devant élèves, soit l'équivalent de 18 semaines